

## Conseil Municipal

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS -49-22-

Séance du 13 septembre 2022

Le mardi 13 septembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 8 septembre 2022, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 15

**Présents :** Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Évelyne COYAUX, Priscilla LEGRAND, Henri DAZIN, Eric DESENCLOS, Christophe BLERVAQUE, Catherine PARENT, Audrey MELONI, Pauline CANVA, Murielle BERNARD, Cathy DELOFFRE, Emmanuel LASSON,  
**Représentés :** Alain DRUELLE (Par Emmanuel LASSON)  
**Absents excusés :** Vincent JEANMOUGIN

---

## Demande de remboursement de location de salle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu une demande de Madame Marie GROTARD, 174 allée du tennis à Montigny en Ostrevent pour l'annulation de la réservation de la salle des fêtes en date du 6 mai 2023 et demande le remboursement de 1 200 euros.

Le Conseil Municipal ;

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

AUTORISE

- Monsieur le Maire à rembourser cette location.

Ainsi délibéré,

Le Maire

Michel PEDERENCINO



Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.